

(1)

(1)

[N° 4 — VI]

VI

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1907

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1907 s'élève à fr.	34,796,226 »
Les crédits alloués pour 1906 montent à	34,552,707 »
AUGMENTATION. fr.	<u>243,519 »</u>

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1907 fr.	33,130,226 »
— 1906	<u>32,629,707 »</u>
AUGMENTATION. fr.	500,519 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1907 fr.	1,666,000 »
— 1906	<u>1,923,000 »</u>
DIMINUTION.	<u>257,000 »</u>

Soit en plus pour l'exercice 1907. fr. 243,519 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.* *Traitements de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	669,800 »
— alloué pour 1906.	<u>661,784 »</u>
AUGMENTATION. fr.	8,016 »

Cette augmentation comprend une somme de 1,300 francs dont le transfert est proposé dans un but de régularisation : il s'agit de rattacher au crédit

NOTE PRÉLIMINAIRE.

concernant le personnel de l'Administration centrale (art. 2) le traitement de l'expéditeur attaché à l'Administration de la Statistique générale, traitement qui était imputé jusqu'ici sur l'article 14.

Le surplus, soit 6,716 francs, est destiné aux augmentations de traitement réglementaires à accorder en 1907.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	62,125	»
— alloué pour 1906.		70,125	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	8,000	»

Cette diminution correspond au montant de la charge temporaire inscrite au Budget de 1906 en vue de l'aménagement et de l'ameublement de nouveaux locaux.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département : achat de livres, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	5,000	»
— alloué pour 1906.		7,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,000	»

L'allocation de 2,000 francs portée en charge temporaire au Budget de 1906 pour l'achèvement du catalogue de la Bibliothèque disparaît en 1907.

ART. 5. — *Frais de route et de séjour ; missions.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	6,200	»
— alloué pour 1906.		5,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

Les charges de cet article sont assez aléatoires. Des crédits supplémentaires ayant dû être demandés depuis plusieurs années, il convient de mettre le montant du crédit mieux en rapport avec les nécessités.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	176,000	»
— alloué pour 1906.		180,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,000	»

Les pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance s'éteignent graduellement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 12. — *Commission centrale de statistique : jetons de présence, etc.*
(Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907. fr.	6,000 »
— alloué pour 1906.	5,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	500 »

L'élaboration d'un nouvel *Exposé de la situation du Royaume* (document périodique) nécessite des réunions supplémentaires de la Commission centrale de statistique.

ART. 14. — *Commission centrale de statistique : frais de bureau, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr	7,300 »
— alloué pour 1906.	8,600 »
	<hr/>
DIMINUTION. fr.	1,300 »

La somme de 1,300 francs représente un traitement transféré à l'article 2.

ART. 15. — *Bibliothèque de statistique : achat, etc.* (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire de 2,000 francs inscrite au Budget de 1906 doit être maintenue en 1907 pour l'impression du catalogue de la Bibliothèque de statistique.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 16. — *Traitements des gouverneurs, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	451,634 »
— alloué pour 1906.	450,800 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	834 »

Cette somme représente l'augmentation légale de traitement due en 1907 à un greffier provincial (art. 120 de la loi provinciale).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17. — *Traitements des employés, etc.*

Crédit demandé pour 1907	fr.	1,255,845 »
— alloué pour 1906		1,253,608 »
		<hr/>
AUGMENTATION	fr.	2,237 »

nécessitée par les augmentations de traitement à accorder en 1907 à un certain nombre de fonctionnaires et employés des administrations provinciales par application du règlement organique du 15 juin 1897.

ART. 19. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	493,695 »
— alloué pour 1906.		491,790 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	1,905 »

nécessitée par les augmentations de traitement réglementaires à accorder en 1907.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 22. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	30,000 »
— alloué pour 1906.		35,000 »
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	5,000 »

motivée par le fait qu'il ne doit pas y avoir d'élections législatives en 1907.

ART. 25. — *Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence, etc.*

Crédit demandé pour 1907	fr.	25,000 »
— alloué pour 1906		190,000 »
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	165,000 »

Même motif qu'à l'article 22.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	35,000	»
— alloué pour 1906.		75,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	40,000	»

Même motif qu'aux articles 22 et 25.

CHAPITRE VI.

MILICE.

ART. 27. — *Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	133,500	»
— alloué pour 1906.		125,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	8,500	»

La simultanéité des opérations du tirage au sort dans diverses communes nécessite la désignation de délégués chargés de suppléer les commissaires d'arrondissement et d'agents chargés de remplir les fonctions de secrétaire; de là des indemnités de vacations et de déplacement. D'autre part, la session des conseils de milice dans plusieurs communes de chaque arrondissement entraîne l'augmentation des frais de déplacement attribués aux membres civils de ces collèges.

Des crédits supplémentaires ayant dû être demandés de ces deux chefs pour les derniers exercices, il convient de mettre le crédit mieux en rapport avec les nécessités.

ART. 28. — *Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	35,000	»
— alloué pour 1906.		30,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

motivée par les causes suivantes :

1° Achat du matériel nécessaire pour que l'on puisse procéder en un seul jour, dans chaque province, aux opérations du tirage au sort;

2° Affichage des dispositions relatives aux engagements volontaires et remise de ces textes aux miliciens.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 37. — *Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	75,000 »
— alloué pour 1906.	175,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. fr.	100,000 »

résultant de la disparition de la charge temporaire inscrite au Budget de 1906 en vue de la construction d'un stand à Ostende.

ART. 39. — *Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Crédit non limitatif.)*

L'article 99 de la loi du 9 septembre 1897 sur la garde civique est ainsi conçu :

« Des indemnités ou des prestations en nature peuvent être allouées aux » officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes qui, pour l'exécution d'un service, passent plus d'un jour en dehors de la commune de leur » résidence. »

Il convient de mettre le libellé de l'article 39 en concordance avec cette disposition.

ART. 40 (nouveau). — *Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Le Gouvernement estime que l'État doit prendre à sa charge les frais de traitement des membres de la garde civique qui viennent à être blessés dans les exercices et manœuvres ou dans les services d'ordre.

Il peut arriver que la blessure reçue en service entraîne une incapacité de travail prolongée, voire même la mort. En pareil cas, si le garde devenu infirme se trouve dans le besoin ou si le garde décédé laisse une famille dans le besoin, il est juste que l'État intervienne par voie de secours.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 46 (45 ancien). — *Subsides et encouragements littéraires et scientifiques, etc. Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples, etc. Impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	276,850 »
— alloué pour 1906.	244,900 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	31,950 »

Cette augmentation s'applique aux postes suivants de ce crédit :

LITTÉRA *a* DES DÉVELOPPEMENTS. — Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques, etc. — Allocation actuelle : 35,925 francs; augmentation sollicitée : 4,075 francs.

Les initiatives qui se produisent en ces matières et qui méritent d'être encouragées dans l'intérêt de l'avancement intellectuel du pays et de son renom à l'étranger, sont de plus en plus nombreuses. L'allocation budgétaire destinée à les soutenir reste insuffisante.

LITTÉRA *e* DES DÉVELOPPEMENTS. — Souscriptions; acquisitions d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. — Allocation actuelle : 36,500 francs; augmentation sollicitée : 13,500 francs.

Personne ne méconnaîtra l'opportunité de développer le service des bibliothèques populaires, qui a subi une réorganisation.

LITTÉRA *h* DES DÉVELOPPEMENTS. — Publication de la *Bibliographie de Belgique*. — Allocation actuelle : 18,000 francs; augmentation sollicitée : 5,000 francs.

Ce crédit est destiné à permettre l'impression sur fiches des renseignements bibliographiques. Le travail de classement se trouvera ainsi considérablement réduit pour ceux qui utilisent la *Bibliographie de Belgique*.

LITTÉRA *j* DES DÉVELOPPEMENTS. — Office international de bibliographie : rédaction et administration. — Allocation actuelle : 25,000 francs; augmentation sollicitée : 5,000 francs.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation de la bibliothèque collective des associations et institutions scientifiques et corporatives, installée par ledit Office avec le concours de ces dernières dans l'ancienne chapelle Saint-Georges.

LITTÉRA *l* DES DÉVELOPPEMENTS. — Location d'une table d'études à la station

NOTE PRÉLIMINAIRE.

zoologique de Naples, etc. — Allocation actuelle : 9,375 francs; augmentation sollicitée : 4,375 francs.

A différentes reprises, la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique et d'autres corps savants ont demandé instamment au Gouvernement de mettre une table d'études à la disposition de nos nationaux, à la station physiologique de Naples.

Le libellé du crédit se termine actuellement par les deux rubriques suivantes :

« Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, pour le » service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres » et « dépenses » diverses ». En réalité, cette dernière rubrique forme le complément de la précédente; dans un but de régularisation et afin de mieux préciser la véritable destination de l'allocation, on propose la rédaction que voici : « Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et » dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences » et des Lettres. »

ART. 48 (47 ancien). — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements, etc.* (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907.	fr.	120,300	»
— alloué pour 1906.		119,800	»
		500	»
AUGMENTATION.		fr.	500

La charge temporaire de 2,500 francs portée au Budget de 1906 en vue de l'aménagement des locaux de la Commission royale d'histoire disparaît en 1907; mais, par contre, il y a lieu d'inscrire au même titre au Budget de ce dernier exercice une somme de 3,000 francs destinée à la publication d'une nouvelle édition des « Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés de l'Académie royale de Belgique ».

ART. 49 (48 ancien). — *Académie royale flamande de langue et de littérature, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	37,400	»
— alloué pour 1906.		32,400	»
		5,000	»
AUGMENTATION.		fr.	5,000

Cette augmentation s'applique spécialement aux frais d'impression. Ces frais font l'objet, avec les prix des concours, du littéraire des développements, dont le montant n'a pas varié depuis dix ans, tandis que le nombre des mémoires couronnés et des autres publications académiques s'est considérablement accru dans ces dernières années.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 50 (49 ancien). — *Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	125,200	»
— alloué pour 1906.		120,733	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,467	»

nécessitée par les deux causes suivantes : a) augmentations de traitement réglementaires ; b) nomination de deux agents chargés d'assurer le nouveau service de la carte photographique du ciel.

ART. 51 (50 ancien). — *Observatoire royal : frais de matériel, etc.*
(Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907.	fr.	97,900	»
— alloué pour 1906.		88,870	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	9,030	»

Le crédit porté au Budget de 1906 comprenait une somme de 25,900 francs en charge temporaire; l'allocation de même espèce proposée pour 1907 n'étant plus que de 3,000 francs, le crédit affecté aux dépenses normales se trouve augmenté de 29,930 francs.

Cette augmentation se décompose ainsi qu'il suit :

1° Le chauffage, l'éclairage, la ventilation et l'entretien journalier des nouveaux locaux comportent un surcroît de dépenses évalué à 8,000 francs environ ;

2° La dotation du service astronomique doit être augmentée de 16,000 à 17,000 francs, aux fins d'assurer la marche régulière des impressions, — notamment l'*Annuaire* et les *Annales*, — la mise au point du matériel scientifique, du mobilier spécial et de la bibliothèque ;

3° La dotation du service météorologique doit être augmentée de 5,000 francs pour assurer l'inspection des stations météorologiques et la participation du service aux observations internationales à l'aide de ballons-sondes.

La somme de 3,000 francs en charge temporaire est destinée à l'ameublement des nouveaux locaux de la bibliothèque.

ART. 53 (52 ancien). — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.*
(Y compris une somme de 10,200 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907.	fr.	132,300	»
— alloué pour 1906		117,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	14,700	»

destinée à faire face aux frais supplémentaires de reliure ainsi qu'à ceux

NOTE PRÉLIMINAIRE.

résultant des acquisitions plus nombreuses de manuscrits, d'estampes et de médailles. Il s'agit, d'une part, de préserver les livres, les périodiques et les collections de journaux, et, d'autre part, d'éviter que des documents et objets précieux intéressant directement l'histoire ou l'art belge soient vendus hors du pays.

La somme de 10,200 francs portée en charge temporaire se décompose ainsi qu'il suit :

1° 7,500 francs pour la continuation de la publication des catalogues des manuscrits et des estampes ;

2° 2,700 francs pour les travaux d'aménagement et l'outillage de l'atelier de photographie à installer à la Bibliothèque royale, selon le vœu émis par le Congrès international tenu à Liège au mois d'août 1905, en vue de la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux.

ART. 55 (54 ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions, etc.* (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)

Une somme de 5,000 francs a été portée en charge temporaire au Budget de 1906 en vue de l'exploration de la mer sur les côtes de Belgique, entreprise par M. le professeur Gilson ; cette allocation doit être maintenue en 1907 pour la continuation de l'œuvre.

ART. 55 (ancien). — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique, en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.* (Charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907.	fr.	»
— alloué pour 1906.		18,000 »
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	18,000 »

Une charge temporaire de 18,000 francs du chef des frais de participation de la Belgique aux travaux d'exploration méthodique de la mer du Nord et des eaux adjacentes a été portée pour la troisième fois au Budget de l'exercice 1906 ; cette charge disparaît en 1907.

ART. 59. — *Frais de publication des Inventaires des archives, etc.*
(Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Il y a lieu de maintenir la somme de 6,000 francs portée en charge temporaire au Budget de 1906 en vue de la publication des inventaires sommaires, cette publication n'étant pas terminée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 60. — *Échanges littéraires internationaux.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	16,500	»
— alloué pour 1906.		15,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,200	»

nécessaire en vue de l'augmentation des traitements de certains agents et à raison de l'importance croissante des demandes de livres émanées des divers Départements ministériels.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 63. — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	1,870,230	»
— alloué pour 1906		1,802,430	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	67,780	»

I. La promotion de plusieurs professeurs à l'ordinariat et les augmentations réglementaires de traitement de certains agents entraîneront, en 1907, un supplément de dépenses de 11,780 francs.

II. L'installation de nouveaux services universitaires, dépendant des Facultés de médecine, dans les vastes locaux récemment édifiés à Gand et à Liège, nécessitera la création de nouveaux emplois auxiliaires dans le corps enseignant et dans le personnel administratif (chargés de cours, assistants, infirmières, garçons de service, etc.). D'où un supplément de dépenses de 21,000 francs.

III. Le Gouvernement se préoccupe depuis plusieurs années d'étendre et de perfectionner encore l'enseignement universitaire sur trois points d'une actualité toute particulière, et ses vues ont trouvé un précieux appui dans certains vœux émis par le Congrès international d'expansion économique mondiale, tenu à Mons en 1905

Il s'agit :

1° De donner un caractère à la fois plus général et plus spécial aux études organisées dans les écoles spéciales de commerce annexées aux Facultés de droit des deux universités de l'État (arrêtés royaux des 11 mai 1901 et 29 janvier 1905);

NOTE PRÉLIMINAIRE.

- 2° De renforcer le programme des cours de langues étrangères modernes ;
 3° De créer près l'Université de Gand une École supérieure d'éducation physique destinée à former des professeurs de gymnastique tant pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement moyen, et d'ouvrir à l'Université de Liège des cours du même ordre que seraient appelés à suivre les futurs professeurs de l'enseignement moyen.

Les dépenses de personnel nécessaires pour réaliser ce triple objectif sont évaluées à 33,000 francs.

ART 64. — *Matériel des universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	620,900	»
— alloué pour 1906.		375,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	45,000	»

Le fonctionnement des divers services nouvellement installés dans nos deux universités (instituts botanique et clinique, institut de physiothérapie, station de géographie mathématique, laboratoire d'anatomie pathologique, etc., à l'Université de Gand; maternité et laboratoires supplémentaires de chimie générale à l'Université de Liège) entraîne un accroissement de dépenses annuelles du chef de la dotation ordinaire de chacun de ces services et à raison des frais de chauffage, d'éclairage et de distribution d'eau dans les locaux nouvellement utilisés.

Il n'est pas possible d'établir, dès à présent, des prévisions certaines au sujet du montant de ces diverses dépenses, mais le Gouvernement espère pouvoir satisfaire en 1907 aux principales nécessités nouvelles au moyen d'une allocation supplémentaire de 30,000 francs.

La création de l'École supérieure de gymnastique dont il est parlé dans la note précédente occasionnera, de son côté, un surcroît de dépenses de matériel. Une somme de 10,000 francs paraît indispensable pour y faire face et, en même temps, accorder des encouragements aux associations d'étudiants des Universités de Gand et de Liège qui organisent des sports utiles au point de vue de l'éducation physique.

Enfin, il y aurait grande utilité à répandre à l'étranger des renseignements détaillés sur l'organisation de nos universités et de nos grands établissements scientifiques. Un premier pas a été fait dans cette voie à l'occasion de l'Exposition internationale de Saint-Louis (Missouri), en 1904, et des résultats encourageants ont été obtenus; aussi le Gouvernement, à l'exemple des grandes universités étrangères, a-t-il l'intention de publier, à partir de 1907, un *Annuaire de l'enseignement supérieur en Belgique*. La dépense prévue de ce chef est de 5,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 63. — *Bourses universitaires, etc. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	122,000 »
— alloué pour 1906	113,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	9,000 »

Les bourses de voyage prévues par la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 ne peuvent être accordées qu'aux porteurs des diplômes légaux de docteur, d'ingénieur ou de pharmacien.

Il y a là une lacune à combler. Il convient de ne pas refuser plus longtemps aux porteurs de diplômes scientifiques de nos quatre universités l'aide qui peut leur être nécessaire pour se rendre à l'étranger, y suivre les cours de professeurs en renom, s'y créer d'utiles relations et peut-être y faire leur carrière. A titre d'essai, le Gouvernement propose de créer, à l'intention de ces catégories de diplômés, quatre bourses de voyage de 4,000 francs chacune dont l'allocation serait répartie sur deux ans.

L'augmentation de 9,000 francs sollicitée comprend la somme nécessaire pour couvrir la première annuité des quatre bourses ainsi que les frais du concours à instituer en vue de la collation.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 73. — *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907. fr.	6,920 »
— alloué pour 1906.	2,920 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	4,000 »

On sait que le Gouvernement a institué récemment une commission pour l'étude et l'examen des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation de l'enseignement moyen du degré supérieur (arrêté royal du 19 février 1906).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Une somme de 4,000 francs est présumée nécessaire pour faire face aux dépenses qu'occasionneront en 1907 les travaux de la commission; on propose d'inscrire cette somme en charge temporaire à l'article 75, en ajoutant au libellé de cet article une rubrique provisoire appropriée.

ART. 76. — *Inspection des établissements d'instruction moyenne, etc., et contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	63,900 »
— alloué pour 1906.	59,700 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	4,200 »

destinée à payer le traitement du contrôleur de la comptabilité des établissements d'enseignement moyen. Le libellé de l'article est modifié à raison de cette charge nouvelle.

ART. 77. — *Inspection des établissements d'instruction moyenne, etc., et contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	20,000 »
— alloué pour 1906.	19,500 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	500 »

destinée à payer les frais de route et de séjour du contrôleur de comptabilité dont il est question à l'article précédent. Le libellé de l'article est modifié à raison de cette charge nouvelle.

ART. 79. — *Matériel des sections normales d'enseignement moyen, etc.*
(Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907. fr.	13,000 »
— alloué pour 1906.	11,000 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	2,000 »

Cette somme, portée en charge temporaire, servira à compléter l'outillage scientifique de la section normale moyenne de Gand et à couvrir les frais d'aménagement des classes nouvelles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 80. — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	55,000	»
— alloué pour 1906.		50,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

nécessité par l'accroissement constant du nombre des récipiendaires, lequel forme la base de l'indemnité des examinateurs.

ART. 81. — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	3,500	»
— alloué pour 1906.		2,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

Cette augmentation trouve sa justification dans l'accroissement du nombre des récipiendaires (voir note relative à l'article précédent) et aussi dans les frais d'impression et de publication de programmes et règlements nouveaux et de réimpression des collections épuisées.

ART. 83. — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc) aux athénées royaux, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	4,166,832	»
— alloué pour 1906.		4,068,832	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	98,000	»

nécessité par les augmentations réglementaires dues au personnel enseignant des établissements d'instruction moyenne pour garçons et pour filles.

ART. 90. — *Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	20,000	»
— alloué pour 1906.		11,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	8,800	»

Le libellé du crédit a été modifié par une disposition plus méthodique de ses diverses rubriques.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation proposée se justifie par les motifs suivants :

1° L'institution de bourses de voyage allouées à des professeurs de langues germaniques qui suivent les cours de vacances en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, produit les meilleurs résultats et mérite un plus grand développement : le Gouvernement est intentionné d'augmenter le nombre de ces bourses.

On examine aussi l'opportunité d'allouer une bourse de voyage à un professeur de rhétorique latine qui serait désigné pour suivre les cours de l'École d'Athènes.

En outre, nous sommes saisis de propositions du Gouvernement allemand en vue d'un échange d'assistants qui, de part et d'autre, seraient chargés notamment des exercices de conversation dans les établissements d'instruction moyenne. Cette institution fonctionne déjà entre l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part. Le Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique se propose d'accueillir les ouvertures qui nous sont faites et d'envoyer quatre ou cinq de nos professeurs en Allemagne, en échange d'un nombre égal d'assistants allemands.

2° L'insuffisance du crédit actuel est telle que l'Administration ne dispose pour ainsi dire d'aucune somme pouvant être affectée aux frais de route et de séjour d'un membre du personnel enseignant, de l'inspection ou de l'Administration centrale envoyé à l'étranger pour étudier sur place la législation, l'organisation et l'administration de l'enseignement secondaire.

ART. 91 (nouveau). — *Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	5,500 »
— alloué pour 1906.	» »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	5,500 »

Le libellé suffit à justifier cette dépense périodique qui a figuré pour la dernière fois au Budget de 1904.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 97 (96 ancien). — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	851,650 »
— alloué pour 1906.	836,650 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	15,000 »

L'augmentation s'applique à la partie du crédit affectée aux subsides alloués

NOTE PRÉLIMINAIRE.

aux chefs des établissements normaux pour les frais des écoles d'application (litt. *d* des développements); elle est demandée en vue du relèvement des traitements du personnel de ces écoles.

ART. 102 (101 ancien). — *Frais des conférences des instituteurs. Récompenses, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	207,000 »
— alloué pour 1906.	187,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	20,000 »

Le crédit comprend actuellement une somme de 30,000 francs affectée au concours portant sur l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture dans les écoles primaires communales, adoptées ou subsidiées (litt. *b* des développements). On comprend la haute utilité de cet enseignement et il est constaté que d'heureux progrès ont été réalisés grâce à l'institution du concours; mais l'expérience a prouvé, d'autre part, que l'allocation de 30,000 francs ne suffit plus à couvrir le total des primes qu'il conviendrait d'allouer aux instituteurs les plus méritants et des frais assez élevés qu'occasionne le jugement du concours.

ART. 104 (103 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	11,237,000 »
— alloué pour 1906.	11,005,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	232,000 »

Cette augmentation correspond à la progression annuelle moyenne des dépenses pendant les sept années écoulées depuis la mise à exécution de l'arrêté royal du 20 septembre 1898 qui a, conformément aux prescriptions de l'article 8, troisième alinéa, de la loi scolaire organique, formulé les règles de répartition des subsides de l'État.

ART. 105 (104 ancien). — *Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4°, 5°, 6° et 7° alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1° aux communes; 2° aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8° alinéa de l'article susmentionné. (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 103 à l'article 104.)*

On propose d'ajouter au libellé l'autorisation d'opérer éventuellement un transfert partiel afin d'assurer, sans nouvelle intervention de la Législature, l'allocation régulière, en temps utile, des subsides normaux qui font l'objet

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de l'article 104; la liquidation de ces subsides s'est trouvée retardée, dans ces dernières années, par la nécessité de transferts ou de crédits supplémentaires

ART. 107 (106 ancien). — *Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.*

Crédit demandé pour 1907	fr.	1,300,000	»
— alloué pour 1906		1,255,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	45,000	»

Les conséquences financières de la loi du 21 mai 1906 relative aux traitements des membres du personnel enseignant des écoles primaires, ne sont pas encore définitivement établies, et il est impossible de fixer dès à présent la somme que son application coûtera à l'État en 1907. Cependant, d'après des calculs provisoires établis pour l'année en cours et en se basant sur l'augmentation normale annuelle des dépenses occasionnées au Trésor public par l'exécution des lois qui ont amélioré la situation du personnel susdit, on évalue à 1,300,000 francs la somme nécessaire en 1907.

ART. 111 (110 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.* (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 111 à l'article 104 et vice versa.)

Crédit demandé pour 1907.	fr.	2,697,000	»
— alloué pour 1906.		2,562,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	135,000	»

Cette augmentation correspond à la progression annuelle moyenne des subsides alloués depuis la mise en vigueur du règlement du 21 septembre 1898; elle est parallèle à l'accroissement de la population scolaire.

ART 114 (113 ancien). — *Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	55,950	»
— alloué pour 1906.		39,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	16,700	»

Il existe actuellement dans le pays quinze grandes bibliothèques pédagogiques et deux cents bibliothèques cantonales à l'usage du personnel ensei-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

gnant des écoles primaires, gardiennes et d'adultes; les statistiques que possède l'Administration de l'Enseignement primaire établissent qu'instituteurs et institutrices y ont largement recours ainsi qu'aux musées scolaires, en vue de se tenir au courant des connaissances nouvelles qu'il est utile d'inculquer à leurs élèves.

L'augmentation du crédit est sollicitée aux fins de pouvoir alimenter suffisamment les bibliothèques et les musées et leur fournir le mobilier, le matériel et les collections indispensables.

ART. 115 (nouveau). — *Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	9,500	»
— alloué pour 1906.		»	
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	9,500	»

Dépense périodique. Les frais du rapport précédent (le vingtième) se sont élevés à 9,469 francs.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 118 (116 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux; matériel et outillage scientifique.*

Crédit demandé : 394,000 francs.

Ce crédit est destiné à concurrence de 355,815 francs à l'Université de Gand, et à concurrence de 38,185 francs à l'Université de Liège.

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

1° Mobilier des locaux affectés à l'enseignement de la géographie, de la zoologie et de l'archéologie	fr.	1,050	»
2° Canalisation d'eau et de gaz de chauffage dans certains locaux de l'Institut des sciences. Appareils de chauffage . . .		2,965	»
		<hr/>	
A REPORTER.	fr.	4,015	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr.	4,015 »
3° Aménagement des locaux et placement des appareils dans l'Institut de physiothérapie	5,000 »
4° Outillage scientifique de la station de géographie mathématique à l'Institut des sciences.	8,000 »
5° Outillage scientifique du doctorat en sciences physiques et mathématiques	3,000 »
6° Outillage scientifique du laboratoire de micrographie	3,600 »
7° Aménagement et ameublement de locaux pour les cours pratiques du doctorat en philosophie et lettres	6,200 »
8° Outillage scientifique du laboratoire d'électricité théorique (deuxième tiers de la dépense, évaluée à 45,000 francs)	15,000 »
9° Installation d'un chauffage central à vapeur à l'Institut de mécanique appliquée	5,000 »
10° Complément de l'outillage scientifique du cabinet de physique	6,000 »
11° Travaux d'achèvement et travaux complémentaires aux nouveaux instituts, pouvant être exécutés en partie en vertu d'adjudications faites en 1902, 1903, 1904, 1905 et 1906 :	
a) Instituts Rommelacre et de la Biloque :	
Construction, chaufferie, eaux, gaz, outillage, etc. fr.	50,000 »
Outillage scientifique du Musée d'hygiène.	37,000 »
Id. de l'Institut de bactériologie et de médecine légale	33,000 »
b) Institut clinique :	
Construction, chaufferie, eaux, gaz, outillage, etc.	150,000 »
Annexe de mécano-thérapie	10,000 »
c) Institut botanique et nouveau jardin botanique :	
Construction, etc., aménagement.	5,000 »
d) Institut des sciences :	
Agrandissement, etc.	15,000 »
	<hr/>
	300,000 »
	<hr/>
TOTAL POUR L'UNIVERSITÉ DE GAND. . . . fr.	355,815 »
	<hr/>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1° Institut d'hygiène : acquisition d'un appareil de projection fr.	1,485 »
2° Outillage scientifique du laboratoire de métallurgie	10,000 »
3° Acquisition des collections de fossiles délaissées par feu M. le professeur Dewalque	10,000 »
4° Ameublement du Musée de géologie	7,200 »
5° Outillage scientifique de la clinique des maladies mentales	5,000 »
6° Bibliothèque : acquisition d'ouvrages pour l'enseignement du japonais	1,000 »
7° Outillage scientifique de l'Institut astro-physique	5,800 »
TOTAL POUR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE . . . fr.	38,185 »

ART 119 (117 ancien). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Ce crédit avait été porté exceptionnellement à 44,600 francs en 1906; on propose de le ramener à l'ancien chiffre de 10,000 francs, somme jugée suffisante pour 1907.

ART. 120 (118 ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Le maintien de ce crédit, égal à celui voté pour 1906, est nécessaire aux besoins de l'exercice 1907.

ART. 121 (119 ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, etc.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

L'appel de la garde civique à l'activité dans trente-cinq communes (arrêté royal du 23 décembre 1904) et l'organisation graduelle du second ban dans un certain nombre de communes où le premier ban seul avait été organisé dans les premiers temps de la loi du 9 septembre 1897, ont eu pour résultat d'épuiser les réserves du magasin central d'armes et même de priver plusieurs corps de leur dépôt réglementaire.

D'autre part, il est nécessaire de remplacer le fusil Comblain, dont une partie de la garde fait encore usage, par le fusil Mauser (du modèle adopté

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pour l'armée), dont sont pourvus déjà notamment les corps de volontaires de la garde civique.

Le Gouvernement propose de porter à 200,000 francs, pour 1907, le crédit de 110,000 francs inscrit les années précédentes aux dépenses exceptionnelles. Le crédit ainsi relevé permettra de doter des armes nécessaires les gardes nouvellement incorporés et de reconstituer les approvisionnements. Le même crédit devra être renouvelé pendant quelques années aux fins d'achever la transformation de l'armement.

ART. 122. — *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Quatre crédits s'élevant ensemble à 35,000 francs ont été alloués jusqu'ici pour les frais de publication de l'Exposé de la situation du Royaume. Sur les trois premiers crédits, une somme de 24,500 francs environ n'a pas été employée et est tombée en annulation.

Une somme de 5,000 francs paraît suffisante pour les dépenses à effectuer en 1907.

ART. 123 (nouveau). — *Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.*

Crédit demandé : 22,000 francs.

Une étude approfondie de la situation scientifique de l'Observatoire réorganisé, étude occasionnée notamment par les dernières extensions données aux attributions de l'établissement, a fait reconnaître la nécessité de consacrer une somme de 110,000 francs au perfectionnement de l'outillage, à l'achèvement de certains travaux scientifiques temporaires et au complètement du mobilier spécial du service astronomique.

Le Gouvernement se propose de répartir cette dépense sur cinq exercices.

ART. 124 (nouveau). — *Subside au Bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires.*

Crédit demandé : 35,000 francs.

On sait que notre pays est devenu un point central d'études visant l'exploration des régions polaires. L'organisation méthodique de ces études nécessite l'institution d'un bureau permanent, auquel le Gouvernement propose d'allouer un subside de 35,000 francs en vue de l'aménagement d'un local, de l'acquisition d'une bibliothèque, des documents nécessaires, etc.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROY DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1907 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-trois millions cent trente mille deux cent vingt-six francs. fr. 33,130,226 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million six cent soixante-six mille francs . 1,666,000 »

Soit ensemble à la somme de trente-quatre millions sept cent nonante-six mille deux cent vingt-six francs fr. 34,796,226 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 6 octobre 1906.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs voor het dienstjaar 1907 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie en dertig millioen honderd dertig duizend twee honderd zes en twintig frank fr. 33,130,226 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een millioen zes honderd zes en zestig duizend frank 1,666,000 »

Te zamen op de som van vier en dertig millioen zeven honderd zes en negentig duizend twee honderd zes en twintig frank . fr. 34,796,226 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 6^e October 1906.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs,

J. DE TROOZ.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

C^o DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1907.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	669,800 »	
			761,125 .
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 »	
4	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque	5,000 »	
5	Frais de route et es séjour; missions.	6,200 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1907 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif.</i>)	110,000 »	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1907.	176,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
EN OPENBAAR ONDERWIJS VOOR HET DIENSTJAAR 1907.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOPDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden Kosten van het Raadplegend Comité voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het Comité, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	669,800 *	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 *	764,125 *
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden, opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek	5,000 *	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	6,200 *	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwyzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1907 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar (<i>Onbepaald krediet</i>)	110,000 *	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleraars en -onderwijzers verschuldigd (art 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleen aan wduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^o Januari 1907.	176,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 •	438,797 •
9	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)	52,000 •	
10	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797 •	
11	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	80,000 •	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
12	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i>)	6,000 •	
13	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions	400 •	
14	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale.	7,500 •	20,500 •
15	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i>)	6,800 •	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
16	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	451,634 •	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000 *	438,797 *
9	Toelage aan de Centrale Voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^o , der wet van 30 Maart 1861)	52,000 *	
10	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 13 Maart 1867)	797 »	
11	Verleening van hulpgehden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgehden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten	80,000 *	20,500 *
HOOFDSTUK III. ALGEMEENE STATISTIEK.			
12	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lidsecretaris. (<i>Inbegrepen eene som van 500 frank als tijdelijke last.</i>)	6,000 *	
13	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen. Vertalingen	400 »	
14	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten. Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de Middelcommissie. Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	7,500 *	
15	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last</i>)	6,800 »	
HOOFDSTUK IV. PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
16	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	451,634 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
17	Traitements des employés et gens de service traitements de disponibilité :		
	Province d'Anvers 132,920 »		
	— de Brabant 196,150 »		
	— de la Flandre occidentale 155,745 »		
	— de la Flandre orientale 153,680 »		
	— de Hainaut 159,280 »		
	— de Liège 142,610 »	1,255,846 »	
	— de Limbourg 96,680 »		
	— de Luxembourg 85,000 »		
	— de Namur 112,820 »		
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 15,980 »		
18	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales ; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers 27,000 »		
	— de Brabant 27,000 »		
	— de la Flandre occidentale 27,000 »		
	— de la Flandre orientale 27,000 »		
	— de Hainaut 31,000 »	237,900 »	
	— de Liège 31,500 »		
	— de Limbourg 22,700 »		
	— de Luxembourg 20,700 »		
	— de Namur 24,000 »		
			2,709,074

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
17	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid :		
	Provincie Antwerpen	132,920 »	
	— Brabant	196,130 »	
	— West-Vlaanderen	155,745 »	
	— Oost-Vlaanderen	158,680 »	
	— Henegouw	159,280 »	
	— Luik	142,610 »	1,255,845 »
	— Limburg	96,680 »	
	— Luxemburg	85,000 »	
	— Namen	112,820 »	
	Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën	15,980 »	
18	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven :		
	Provincie Antwerpen	27,000 »	2,709,074 »
	— Brabant	27,000 »	
	— West-Vlaanderen	27,000 »	
	— Oost-Vlaanderen	27,000 »	
	— Henegouw	31,000 »	237,000 »
	— Luik	31,500 »	
	— Limburg	22,700 »	
	— Luxemburg	20,700 »	
	— Namen	24,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
19	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement ; traitements des employés ; traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires	211,000 »	
	Frais de bureau	43,800 »	
	Traitements des employés	236,895 »	493,695 »
	Traitements de disponibilité et secours	2,000 »	
20	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allema- gne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Adminis- tration des Affaires provinciales et communales	70,000 »	
21	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
22	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1907. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	30,000 »	
23	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	18,000 »	
24	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	15,000 »	123,000 »
25	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (<i>Crédit non limitatif</i>).	25,000 »	
26	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>).	35,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
19	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten, jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden:		
	Jaarwedden der commissarissen	211,000 °	
	Kantoorkosten	43,800 °	
	Jaarwedden der beambten	256,895 °	493,695 »
	Jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden.	2,000 »	
20	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den Commissaris die, met den Commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	70,000 °	
21	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 °	
HOOFDSTUK V.			
KIESZAKEN			
22	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1907 — Herziening der kiezerslijsten, gedingkosten den Staat ten laste gelegd, indeeling der kiezers in afdelingen, maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	30,000 °	
23	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in strafzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 °	
24	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kieszaken	15,000 °	123,000 °
25	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek (Onbepaald krediet)	25,000 °	
26	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen. Posterijen en Telegramen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staatspoorwegen. (Onbepaald krediet)	35,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI			
MILICE.			
27	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	155,500	168,500
28	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses	55,000	
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
29	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	515,000	
50	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	12,500	
31	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins	75,000	
51	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000	
53	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000	
54	Tir national: personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier	51,900	704,740
55	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,510	
56	Grands concours annuels de tir: frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	50,000	
57	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	75,000	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
27	Vergoedingen aan de burgerleden der militieraden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiesecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	133,500 *	168,500 ..
28	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	35,000 *	
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
29	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven: jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfkosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden	315,000 "	704,740 ..
30	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven: kantoorkosten; dienstlokalen. Briefwisselingskosten	12,500 "	
31	Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der burgerlijke revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren	75,000 "	
32	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfkosten	10,000 "	
33	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting der lokalen. Kleeding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten	50,000 "	
34	Nationale schietbaan: bestendig personeel, reis- en verblijfkosten van den griffier	54,900 *	
35	Nationale schietbaan: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,340 *	
36	Grote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	50,000 *	
37	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën.	75,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
38	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées—prix de tir	25,000 »	
39	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Crédit non limitatif)	25,000 »	
40	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures	5,000 »	
41	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 »	
42	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	50,000 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
43	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.	51,000 »	
44	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 »	36,000 »
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
45	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subside de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 300 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles	218,800 »	218,800 »
CHAPITRE X.			
SCIENCES ET LETTRES.			
46	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie : rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres	276,850 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
38	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropen-schietprijzen.	25,000 .	
39	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdsperken; vergoedingen aan de officieren, onderofficieren, korporaals, brigadiers en schutters wegens uitvoering van een ordedienst buiten de gemeente waar zij verblijf houden. (Onbepaald krediet.)	25,000 .	
40	Kosten van verpleging van in dienst gewonde leden van de burgerwacht. Hulpgehden aan de schutters die zich in nood bevinden ten gevolge van gebrekkelijkheden ontstaan uit in dienst bekomen verwondingen, of aan de hulpbehoevende weduwen en weezen van schutters die aan deigelijke verwondingen zijn overleden.	5,000 .	
41	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000 .	
42	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algeheele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompers. Toelagen tot het inrichten van bomdvergaderingen der korpsen sappeurs-pompers.	50,000 .	
HOOFDSTUK VIII.			
BURGERLIJKE DECORATIE EN BELONINGEN IN GELD.			
45	Burgerlijke decoratie: aankoop van eereleekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking.	51,000 .	
44	Beloningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's.	5,000 .	56,000 .
HOOFDSTUK IX.			
EERELEGIOEN EN IJZEREN KRUIS.			
45	Toelagen van 400 frank voor de weduwen en weezen der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden voór den 1 ^o November 1864; toelage van 300 frank aan de weduwe van eenen legionario die niet gepensionneerd is geweest; jaarlijksche toelagen van 100 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 50 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeeren; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne familien.	218,800 .	218,800 .
HOOFDSTUK X.			
WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
46	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen, opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgehden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan lammen van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's inschrijvingen, aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationak Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de toneelletterkunde en toneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordeboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studeetafel in het zoologisch gesticht van Napels, bij het laboratorium van Leopoldville en aan het physiologisch gesticht te Napels. Deelneming van België in de kosten van het Middenbuiceel voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken, drukwerk en allerlei uitgaven voor den bijzonderen dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren.	276,850	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
47	Institut historique belge de Rome	17,000 »	
48	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i> . (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)	120,300 »	
40	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	37,400 »	
50	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité	125,200 »	
51	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)	97,900 »	1,355,600 .
52	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général	127,800 »	
53	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 10,200 francs en charge temporaire.)	132,500 »	
54	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	117,100 »	
55	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)	69,450 »	
56	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.	90,600 »	
57	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200 »	
58	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	92,300 »	
59	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	24,700 »	
60	Échanges littéraires internationaux.	16,500 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
47	Belgisch historisch Instituut te Rome	17,000 °	
48	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn. Drukkosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronieken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> . (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.)	120,300 °	
49	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde.	57,400 °	
50	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid.	125,200 °	
51	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk. (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.)	97,900 °	1,555,600 °
52	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des algemeenen catalogus.	127,800 °	
53	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (Inbegrepen eene som van 10,200 frank als tijdelijke last.)	132,300 °	
54	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid.	117,100 °	
55	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (Inbegrepen eene som van 5,000 frank als tijdelijke last.)	69,450 °	
56	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	90,600 °	
57	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuus voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	10,200 °	
58	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	92,500 °	
59	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klassering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreedende regeeringen gebleven; kosten van klassering, afschrijven, vervoer, enz.; inspectie der gemeentearchieven. (Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.)	24,700 °	
60	Internationale letterkundige uitwisselingen	16,500 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
61	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000	»
62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000	»
65	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'un service extra-universitaire.	1,870,250	»
64	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.	620,900	»
65	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires	122,000	»
66	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000	»
67	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000	2,731,650
68	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, lit. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500	»
69	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000	»
70	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600	»
71	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis.	1,400	»
72	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000	»
73	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000	»

BEGROOTING VAN HET MIN VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XI.			
HOOGER ONDERWIJS.			
61	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 "	
62	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten.	2,000 "	
63	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogescholeu; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,870,250 "	
64	Materieel van 's Staatshoogescholeu en harer aanhoorigheden, de cliuiekdienst inbegrepen	620,900 "	
65	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekoonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen Commissie tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der gediplomeerden der belgische hoogescholeu; allerlei kosten en vergoeding aan den secretaris; reisbeurzen voor houders van wetenschappelijke universiteits diploma's	192,000 "	
66	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 "	
67	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 "	2,751,650 "
68	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	9,500 "	
69	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 "	
70	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,600 "	
71	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den commies	1,400 "	
72	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekoonde verhandelingen en andere schriften de hoogescholeu aanbelangende	12,000 "	
73	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogescholeu en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs leogen. Inschrijvingen	21,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XII. ENSEIGNEMENT MOYEN.			
74	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire	2,000 •	
75	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen (<i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire</i>)	6,920 •	
76	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités	65,900 "	
77	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau.	20,000 "	
78	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	108,000 •	
79	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire</i>)	15,000 •	
80	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	55,000 •	
81	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	3,500 "	
82	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 •	4,851,460 "

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XII.			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
74	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris en van den bibliothecaris	2,000	•
75	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. Kosten van de Commissie tot hervorming van het middelbaar onderwijs (<i>Inbegrepen eene som van 4,000 frank als tijdelijke last</i>)	6,920	•
76	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : jaarwedden van het personeel, vergoedingen.	63,900	•
77	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het Beheer van lager onderwijs); nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten	20,000	•
78	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. Vergoeding voor huisvesting, vuur en licht aan den voormaligen bestuurder der opgeheven normaalschool van humaniora te Luik. Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht	108,000	•
79	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last</i>)	13,000	•
80	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen	55,000	•
81	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel	3,500	•
82	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huishoudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen. Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz.	4,000	•
			4,851,460

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
83	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	4,166,832	.
84	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500	»
85	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,908	»
86	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	45,900	.
87	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers	28,500	»
88	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000	»
89	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000	.
90	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage	20,000	»
91	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.	5,500	.
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
92	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
85	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges geliecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	4,166,852	»
84	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	54,500	»
85	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschafd	178,908	»
86	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen	45,000	»
87	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfkosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten	98,500	»
88	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	»
89	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	»
90	Uitgave van schoolboeken; aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankoop van boekwerken en allerlei aankopen voor den bijzondere dienst van het middelbaar onderwijs; drukkosten betreffende uitsluitend gemelden dienst; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; vergoedingen; reiskosten.	20,000	»
91	Kosten voor de uitgave van het achttiende driejaarlijksch verslag over den toestand van het middelbaar onderwijs	5,500	»
HOOFDSTUK XIII.			
LAGER ONDERWIJS.			
92	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
95	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500	.
94	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.	456,500	.
95	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	206,500	.
96	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	121,100	.
97	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	851,650	.
98	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours freebeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	25,000	.
99	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000	.
100	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000	.
101	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées Subsidés aux écoles normales agréées	500,000	.
102	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	207,900	.
			18,901,000 .

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
93	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaars, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopicën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 *	
94	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controlleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	456,500 *	
95	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opziensters. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controlleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	206,500 *	
96	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfkosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	121,100 *	
97	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen voor de onderwijzers en onderwijzeressen der gemeentescholen en der aangenomen scholen. Vergoedingen aan de met deze leergangen belaste personen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der bekwaamheidsexamens voor het onderwijs van verschillende vakken die het voorwerp van tijdelijke normaalleergangen hebben uitgemaakt. Verschillende kosten. Toelagen aan de hoofden der normaalgestichten om gedeeltelijk de kosten der oefenscholen te dekken.	851,650 *	
98	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs, (1884-1895). Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Froebel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres.	25,000 *	
99	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 *	
100	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 *	
101	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	500,000 *	
102	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en practisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de medeliggende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	207,000 *	18,961,000 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
103	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	»
104	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	11,257,000	»
105	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné. (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 105 à l'article 104).	950,000	»
106	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons.	20,000	»
107	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	1,500,000	»
108	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	115,000	»
109	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité.	185,000	»
110	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial.	20,000	»
111	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 111 à l'article 104 et vice versa).	2,697,000	»
112	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités.	9,200	»
115	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger.	4,500	»
114	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	55,950	»
115	Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.	9,500	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
103	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000 "	
104	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	11,257,000 •	
105	Aanvullende toelagen, te verleenen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet.— Buitengewone toelagen te verleenen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel. (<i>Eene som van ten hoogste 50,000 frank mag overgedragen worden van artikel 105 op artikel 104.</i>)	950,000 •	
106	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	20,000 "	
107	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1907 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	1,300,000 •	
108	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1907 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	115,000 •	
100	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers voor 1907 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in bare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten	185,000 •	
110	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000 •	
111	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Worden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 111 op artikel 104, en omgekeerd.</i>)	2,697,000 •	
112	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200 "	
113	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,500 •	
114	Schriften het lager onderwijs aangebelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonnale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonnale vergaderingen en der kantonnale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	55,950 •	
115	Een en twintigste driejaarlijksch verslag over den toestand van het lager onderwijs (jaren 1903, 1904 en 1905); aankoop en verzending van exemplaren; inbindingskosten	9,500 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	11,000 »	47,000 »
117	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination. Subside à l'administration communale de Bruxelles	36,000 »	
TOTAL fr			33,130,226 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XV.			
SERVICES DIVERS.			
118	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux; matériel et outillage scientifique	394,000 »	1,866,000 »
119	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	10,000 »	
120	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.	1,000,000 »	
121	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc	200,000 »	
122	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	5,000 »	
123	Observatoire royal: perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.	22,000 »	
124	Subside au Bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires	35,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. fr.			

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 6 octobre 1906.

LÉOPOLD

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XIV.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
116	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erinbegrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken). — Hulpverleening aan de familiën voor kosten van laatste ziekte en begravenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten, van het Hoofdbestuur die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	11,000 •	47,000 •
117	Kosten tot viering der Nationale feesten, verlichtingskosten. Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 •	
TOTAAL fr.			35,150,226 •
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XV.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
118	Hooger onderwijs. — Opbouw, verbetering en meubileering van lokalen; materieel en wetenschappelijke uitrusting	304,000 •	1,666,000 •
119	Middelbaar onderwijs — Opbouw en meubileering van lokalen	10,000 •	
120	Lager onderwijs. — Opbouw, meubileering, enz., van lokalen voor lagere scholen	1,000,000 •	
121	Bewapening en uitrusting der burgerwacht: aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingstukken, die door den Staat te leveren zijn krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899; aankoop van optuigingen; vervorming van uitrustingstukken; loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	200,000 •	
122	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	5,000 •	
123	§ Koninklijke Sterrewacht: verbetering van de wetenschappelijke uitrusting; voltooiing van wetenschappelijke werkzaamheden; aankoop van aanvullend mobilaar voor den sterrenkundigen dienst	22,000 •	
124	‡ Toelage aan het Bestendig studiebureau voor de verkenning der poolstreken.	35,000 •	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN EN OPENBAAR ONDERWIJS fr.			34,796,226 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 6^o October 1906.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*

J. DE TROOZ.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1907

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre		
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 642,391 »		
			NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1906.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juill. 1906.)
				DÉPENSES.
		Secrétaire général	1	12,000
		Directeurs généraux	5	10,000 et 12,000
		Directeurs et chef du cabinet	12	7,000 et 9,600
		Chefs de division	8	5,500 à 6,000
		Chefs de bureau	15	4,200 à 5,500
		Bibliothécaire	1	5,500
		Économiste de l'hôtel	1	5,000
		Id. des bureaux	1	5,400
		Sous-chefs de bureau	25	3,200 à 5,280
		Rédacteurs	19	2,200 à 3,200
		Commis de 1 ^{re} classe	8	2,200 à 3,120
		Id. de 2 ^e id.	11	1,800 à 2,000
		Id. de 3 ^e id.	5	1,400 à 1,800
2		Dactylographes	7	1,500 à 2,200
		Expéditionnaires	4	1,300 à 1,700
		Huissiers de 1 ^{re} classe	5	2,400 et 2,700
		Id. de 2 ^e id.	9	1,900 à 2,300
		Id. de 3 ^e id.	7	1,300 à 1,600
		Expéditeurs	5	1,300 à 2,300
		Concierges	3	1,300 et 1,400
		Garçons de bureau	12	1,200 à 1,500
		Lingère	1	900
		Nettoyeuses	10	800
		Agents temporaires	20	1,200 à 3,000
		Indemnités diverses	»	»
		Augmentations de traitements. Nominations, promotions (1906-1907)	»	»
				11,366 »
				642,391 »
	b.	Traitements de disponibilité 24,409 »		
	c.	Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale 3,000 » (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 59,125 »		
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> 3,000 »		
4	»	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque.		
5	»	Frais de route et de séjour; missions		
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	
669,800	661,784	8,016	,	644,000	654,299 25	
62,125	70,125	,	8,000	67,125	62,122 07	
5,000	7,000	,	2,000	8,000	3,999 26	
6,200	5,200	1,000	,	7,994 30	5,296 15	
764,125	765,109	9,016	10,000	748,119 50	726,716 73	
DIMINUTION. . fr.		984				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1907 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif</i>).
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 16,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1907 160,000 »
	»	Supplément de pension accordé en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1905. (<i>Pour mémoire</i>).
8	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues
9	»	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861).
10	»	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867) .
11	»	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . .
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
12	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire</i>). 4,500 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,500 »
A REPORTER fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000	110,000	»	»	94,000	» 110,777 05	
176,000	180,000	»	4,000	185,000	» 176,375 87	
»	»	»	»	150	» 150 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	» 20,000 »	
52,000	52,000	»	»	52,000	» 48,000 »	
797	797	»	»	797	» 797 »	
80,000	80,000	»	»	80,000	» 79,777 50	
458,797	442,797	»	4,000	431,947	» 435,877 42	
DIMINUTION . . fr.		4,000 »				
6,000	5,500	500	»	5,780	» 5,686 »	
6,000	5,500	500	»	5,780	» 5,686 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. fr.																
13	•	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions .																
14	•	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale																
15	•	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																
CHAPITRE IV.																		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.																		
16	•	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :																
	a.	Province d'Anvers. 152,920																
	b.	— de Brabant. 196,130																
	c.	— de la Flandre occidentale 155,745																
	d.	— de la Flandre orientale. 158,680																
	e.	— de Hainaut 159,280																
17	f.	— de Liège 142,610																
	g.	— de Limbourg 96,680																
	h.	— de Luxembourg 85,000																
	i.	— de Namur. 112,820																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 15,980																
	k.	Traitements de disponibilité »																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADES.</th> <th style="width: 30%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td> Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td> Id. de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires.</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>			GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs	6,000	Chefs de division	4,500 à 5,500	Chefs de bureau	3,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																	
Directeurs	6,000																	
Chefs de division	4,500 à 5,500																	
Chefs de bureau	3,200 à 4,000																	
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																	
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																	
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600																	
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																	
		A REPORTER. fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
6,000	5,500	500	»	5,780	5,686 »	
400	400	»	»	400	»	
7,500	8,600	»	1,300	8,600	8,583 64	
6,800	6,800	»	»	9,300	4,797 97	
20,500	21,500	500	1,500	24,080	19,067 64	
DIMINUTION . . fr.		800 »				
451,654	450,800	854	»	450,584	448,466 51	
1,255,845	1,255,608	2,237	»	1,228,451	1,200,065 06	
1,707,479	1,704,408	3,071	»	1,678,835	1,658,420 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
18	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	27,000 »
	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	31,500 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	20,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :	
19	a.	Traitements des commissaires	241,000 »
	b.	Frais de bureau	45,800 »
	c.	Traitements des employés	256,895 »
	d.	— de disponibilité et secours	2,000 »
20		Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	
21		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
		TOTAL DU CHAPITRE IV	fr.
		CHAPITRE V.	
		AFFAIRES ÉLECTORALES.	
22		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1907. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
23		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
24		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	
25	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	5,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (<i>Crédit non limitatif.</i>)	20,000 »
26		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	
		TOTAL DU CHAPITRE V.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,707,479	1,704,408	3,074	»	1,678,855	1,658,429 57	
237,900	237,900	»	»	237,900	245,381 42	
493,695	491,790	4,905	»	492,115	486,522 78	
70,000	70,000	»	»	70,000	69,900 22	
200,000	200,000	»	»	200,000	200,000 »	
2,709,074	2,704,098	4,976	»	2,678,848	2,658,235 99	
AUGMENTATION . fr.		4,976 »				
50,000	35,000	»	5,000	50,000	51,780 17	
18,000	18,000	»	»	18,000	16,680 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	12,712 85	
25,000	190,000	»	165,000	25,000	212,550 96	
35,000	75,000	»	40,000	5,000	96,701 95	
125,000	555,000	»	210,000	95,000	370,405 91	
DIMINUTION. . fr.		210,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
CHAPITRE VI.																																
MILICE.																																
27	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																														
28	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																														
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																																
CHAPITRE VII.																																
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																																
29	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête																														
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> <tr> <td>Commandants supérieurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">18,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chefs d'état-major</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,000 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,200 »</td> </tr> <tr> <td>Chefs de garde et officiers d'état-major</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">267,400 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">315,000 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	10,000 »	Commandants supérieurs	4	18,000 »	Chefs d'état-major	4	6,000 »	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »	Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	6,200 »	Chefs de garde et officiers d'état-major	»	267,400 »	Frais de route et de séjour	»	5,000 »	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	3,200 »			315,000 »
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																														
Inspecteur général	1	10,000 »																														
Commandants supérieurs	4	18,000 »																														
Chefs d'état-major	4	6,000 »																														
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »																														
Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	6,200 »																														
Chefs de garde et officiers d'état-major	»	267,400 »																														
Frais de route et de séjour	»	5,000 »																														
Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	3,200 »																														
		315,000 »																														
30	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																														
31	»	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins																														
32	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour																														
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> </tr> <tr> <td>Garde-armurier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,600 »</td> </tr> <tr> <td>Salaires des ouvriers</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">3,800 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,100 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">10,000 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	Contrôleur	1	1,500 »	Garde-armurier	1	2,600 »	Salaires des ouvriers	»	3,800 »	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »			10,000 »												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																														
Contrôleur	1	1,500 »																														
Garde-armurier	1	2,600 »																														
Salaires des ouvriers	»	3,800 »																														
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »																														
		10,000 »																														
33	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																														
A REPORTER. fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
135,500	125,000	8,500	»	153,000 »	136,581 54	
35,000	30,000	5,000	»	35,000 »	39,854 47	
168,500	155,000	13,500	»	168,000 »	176,436 01	
AUGMENTATION , fr.		13,500 »				
315,000	315,000	»	»	292,521 85	274,224 40	
12,500	12,500	»	»	12,500 »	12,541 60	
75,000	75,000	»	»	75,000 »	67,480 »	
40,000	40,000	»	»	40,000 »	9,995 49	
30,000	30,000	»	»	30,000 »	29,979 54	
442,500	442,500	»	»	420,021 85	394,021 03	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																	
		REPORT. fr.																																	
34	"	Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier																																	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">5,500 »</td> </tr> <tr> <td>Greffier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,800 »</td> </tr> <tr> <td>Gardien en chef</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> </tr> <tr> <td>Gardiens adjoints</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">5,200 »</td> </tr> <tr> <td>Chef-marqueur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,700 »</td> </tr> <tr> <td>Marqueurs de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">10,800 »</td> </tr> <tr> <td>— 2^e —</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">9,400 »</td> </tr> <tr> <td>Chef-électricien</td> <td></td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">600 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">34,900 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS.	Directeur	1	5,500 »	Greffier	1	1,800 »	Gardien en chef	1	2,400 »	Gardiens adjoints	2	5,200 »	Chef-marqueur	1	1,700 »	Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 »	— 2 ^e —	8	9,400 »	Chef-électricien		1,500 »	Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)		600 »			34,900 »
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS.																																	
Directeur	1	5,500 »																																	
Greffier	1	1,800 »																																	
Gardien en chef	1	2,400 »																																	
Gardiens adjoints	2	5,200 »																																	
Chef-marqueur	1	1,700 »																																	
Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 »																																	
— 2 ^e —	8	9,400 »																																	
Chef-électricien		1,500 »																																	
Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)		600 »																																	
		34,900 »																																	
35	"	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses																																	
36	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation 12,000 »																																	
	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie 38,000 »																																	
37	"	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province																																	
38	"	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir																																	
39	"	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (<i>Credit non limitatif.</i>)																																	
40	"	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures.																																	
41	"	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique																																	
42	"	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.																																	
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																																	
		CHAPITRE VIII.																																	
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																																	
43	"	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution																																	
44	"	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes																																	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																																	
		CHAPITRE IX.																																	
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																																	
45	a.	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864 150,800																																	
	b.	Subside à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné 300																																	
	c.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessiteux 6,500																																	
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin. 26,400																																	
		32,700																																	
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles 35,000																																	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,500	442,500	»	»	420,021 85	394,021 03	
54,900	54,900	»	»	32,900 »	52,593 44	
7,540	7,540	»	»	7,540 »	7,540 »	
50,000	50,000	»	»	45,000 »	45,000 »	
73,000	175,000	»	100,000	175,000 »	62,270 50	
23,000	23,000	»	»	20,000 »	22,914 90	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	51,668 33	
5,000	»	5,000	»	»	»	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,600 »	
30,000	50,000	»	»	50,000 »	29,950 »	
704,740	799,740	5,000	100,000	763,261 85	653,538 02	
DIMINUTION. . fr.		95,000 »				
51,000	51,000	»	»	34,478 15	53,971 92	
5,000	5,000	»	»	5,000 »	4,972 »	
36,000	36,000	»	»	39,478 15	38,945 92	
218,800	218,800	»	»	218,800	219,974 93	
218,800	218,800	»	»	218,800	219,974 95	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
276,860	244,900	31,960	»	219,900	219,460 58	a) Concours quinquennal des sciences sociales et concours decennal des sciences minéralogiques.
17,000	17,000	»	»	17,000	12,000 »	
120,300	119,800	500	»	117,500	112,220 98	
414,160	381,700	32,460	»	384,200	343,681 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																												
			REPORT. fr.																																																																																											
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité.	8,000	»																																																																																										
49			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire perpétuel.</td> <td>1 5,000</td> </tr> <tr> <td>Attaché au Secrétariat</td> <td>1 2,000</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1 900</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitement</td> <td>" 100</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">8,000</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1 5,000	Attaché au Secrétariat	1 2,000	Concierge	1 900	Augmentations de traitement	" 100	Traitements de disponibilité	"		8,000																																																																												
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																																													
Secrétaire perpétuel.	1 5,000																																																																																													
Attaché au Secrétariat	1 2,000																																																																																													
Concierge	1 900																																																																																													
Augmentations de traitement	" 100																																																																																													
Traitements de disponibilité	"																																																																																													
	8,000																																																																																													
	b.	Jetons de présence	7,000	»																																																																																										
	c.	Frais d'impression; prix des concours	16,670	»																																																																																										
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers	730	»																																																																																										
	e	Publication des anciens monuments de la littérature flamande	5,000	»																																																																																										
50	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité																																																																																												
			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Administrateur-inspecteur</td> <td>1 7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>Directeur scientifique</td> <td>1 7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1 6,500</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>(Casuel).</td> <td>" 2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de service</td> <td>1 6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>Météorologiste</td> <td>1 6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>Astronome</td> <td>1 6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1 5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Astronome adjoint</td> <td>1 4,800</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1 4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>3 3,200</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>Météorologiste adjoint.</td> <td>1 4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1 3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>Commis.</td> <td>1 3,300</td> <td>3,300</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td>2 3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>3 2,600</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>Id. stagiaire</td> <td>1 2,600</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>Bibliothécaire</td> <td>1 2,200</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>Aides.</td> <td>2 1,400</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>8 1,200</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>Id. bibliothécaire.</td> <td>1 1,200</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>Gargon de laboratoire</td> <td>1 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Aide-mécanicien</td> <td>1 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Concierge.</td> <td>1 800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Bouteux.</td> <td>2 1,200</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse</td> <td>1 800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td></td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Indemnités aux stagiaires</td> <td></td> <td>7,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">125,200</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Administrateur-inspecteur	1 7,500	7,500	Directeur scientifique	1 7,000	7,000	Id.	1 6,500	6,500	(Casuel).	" 2,000	2,000	Chef de service	1 6,600	6,600	Météorologiste	1 6,600	6,600	Astronome	1 6,600	6,600	Id.	1 5,500	5,500	Astronome adjoint	1 4,800	4,800	Id.	1 4,000	4,000	Id.	3 3,200	9,600	Météorologiste adjoint.	1 4,000	4,000	Id.	1 3,600	3,600	Commis.	1 3,300	3,300	Assistants	2 3,000	6,000	Id.	3 2,600	7,800	Id. stagiaire	1 2,600	2,600	Bibliothécaire	1 2,200	2,200	Aides.	2 1,400	2,800	Id.	8 1,200	9,600	Id. bibliothécaire.	1 1,200	1,200	Gargon de laboratoire	1 1,600	1,600	Aide-mécanicien	1 1,600	1,600	Concierge.	1 800	800	Bouteux.	2 1,200	2,400	Nettoyeuse	1 800	800	Traitements de disponibilité		800	Indemnités aux stagiaires		7,400			125,200
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																												
Administrateur-inspecteur	1 7,500	7,500																																																																																												
Directeur scientifique	1 7,000	7,000																																																																																												
Id.	1 6,500	6,500																																																																																												
(Casuel).	" 2,000	2,000																																																																																												
Chef de service	1 6,600	6,600																																																																																												
Météorologiste	1 6,600	6,600																																																																																												
Astronome	1 6,600	6,600																																																																																												
Id.	1 5,500	5,500																																																																																												
Astronome adjoint	1 4,800	4,800																																																																																												
Id.	1 4,000	4,000																																																																																												
Id.	3 3,200	9,600																																																																																												
Météorologiste adjoint.	1 4,000	4,000																																																																																												
Id.	1 3,600	3,600																																																																																												
Commis.	1 3,300	3,300																																																																																												
Assistants	2 3,000	6,000																																																																																												
Id.	3 2,600	7,800																																																																																												
Id. stagiaire	1 2,600	2,600																																																																																												
Bibliothécaire	1 2,200	2,200																																																																																												
Aides.	2 1,400	2,800																																																																																												
Id.	8 1,200	9,600																																																																																												
Id. bibliothécaire.	1 1,200	1,200																																																																																												
Gargon de laboratoire	1 1,600	1,600																																																																																												
Aide-mécanicien	1 1,600	1,600																																																																																												
Concierge.	1 800	800																																																																																												
Bouteux.	2 1,200	2,400																																																																																												
Nettoyeuse	1 800	800																																																																																												
Traitements de disponibilité		800																																																																																												
Indemnités aux stagiaires		7,400																																																																																												
		125,200																																																																																												
51	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)																																																																																												
			A REPORTER. fr.																																																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
414,150	381,700	32,450	>	354,200	343,681 56	
37,400	32,400	5,000	>	31,900	31,900 >	
125,200	120,733	4,467	>	119,625	116,050 >	
97,900	88,870	9,030	>	87,170	81,300 >	
674,650	625,703	80,947	>	892,898	872,951 56	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
674,650	623,705	50,947	»	592,895	572,931 56	
127,800	127,800	»	»	127,800	127,800 »	
152,500	117,600	14,700	»	113,221	107,649 96	
447,400	117,400	»	»	105,100	108,100 »	
69,450	69,450	»	»	94,450	67,218 27	
»	18,000	»	18,000	18,000	17,985 69	
4,121,500	4,073,653	65,647	18,000	4,051,466	4,001,685 48	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,421,500	1,075,655	65,647	18,000	1,051,466	1,001,685 48	
90,600	90,600	»	»	89,500	86,849 11	
10,200	10,200	»	»	10,200	10,199 40	
92,300	92,500	»	»	92,500	90,899 88	
1,314,400	1,266,755	65,647	18,000	1,245,206	1,189,655 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . fr.
59	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (<i>Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.</i>) 17,200 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. 5,500 »
	c.	Inspection des archives communales. 2,000 »
60	»	Échanges littéraires internationaux
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.
CHAPITRE XI.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
61	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire
62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers
63	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire
64	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.
	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses . 111,000 »
65	b.	Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire 2,000 »
	c.	Bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires . 9,000 »
66	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
67	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers
68	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894
69	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
70	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
71	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,514,400	1,266,753	65,647	18,000	1,245,266	1,189,653 87	
24,700	24,700	»	»	24,700	50,799 10	
16,500	15,500	1,200	»	15,300	15,300 »	
1,555,600	1,306,753	66,847	18,000	1,285,266	1,255,752 97	
AUGMENTATION. . fr.		48,847				
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,548 10	
1,870,250	1,802,450	67,780	»	1,687,715 13	1,670,798 34	
620,900	575,900	45,000	»	617,034 87	545,945 02	
122,000	113,000	9,000	»	113,000	106,807 70	
60,000	60,000	»	»	61,500	53,034 95	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,251 75	
9,500	9,500	»	»	9,050	11,421 40	
1,000	1,000	»	»	1,450	1,285 35	
5,600	5,600	»	»	5,600	5,525 30	
1,400	1,400	»	»	1,400	1,400 »	
2,698,650	2,576,850	121,780	»	2,504,750	2,413,815 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
72	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
75	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
	»	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
74	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire
75	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (<i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.</i>)
76	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : traitements du personnel, indemnités
77	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand 52,350 »
78	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 52,350 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,900 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,698,650	2,576,850	121,780	»	2,504,750 »	2,413,815 91	
12,000	12,000	»	»	19,850 »	11,506 55	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	20,750 »	
»	»	»	»	2,500 »	»	
2,751,630	2,609,850	121,780	»	2,548,100 »	2,448,066 46	
AUGMENTATION. . fr.		121,780 »				
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,700 »	
6,920	2,920	4,000	»	2,920 »	2,902 04	
65,900	59,700	4,200	»	59,700 »	59,024 98	
20,000	19,500	500	»	19,500 »	18,598 60	
108,000	108,000	»	»	88,000 »	81,297 06	
200,820	192,120	8,700	»	172,120 »	163,522 68	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
200,820	192,120	8,700	»	172,120	163,522 68	
15,000	11,000	2,000	»	11,000	10,848 39	
55,000	50,000	5,000	»	55,659 60	49,492 10	
3,300	2,500	1,000	»	3,700	2,414 27	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,423 02	
4,166,852	4,068,832	98,000	»	3,998,852	3,986,859 42	
4,443,152	4,328,452	114,700	»	4,245,311 60	4,216,859 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
84	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées
85	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. 178,548 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. 560 »
86	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides
87	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers
88	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.
89	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.
90	a.	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions. 10,000 »
	b.	Acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen. Frais d'impressions intéressant exclusivement ce service 4,000 »
	c.	Missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen. Indemnités; frais de voyage 6,000 »
91	»	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
4,445,152	4,328,452	114,700	»	4,245,311 60	4,216,559 88	
34,500	34,500	»	»	34,500 »	32,100 »	
178,908	178,908	»	»	178,908 »	177,673 72	
45,900	43,900	»	»	45,900 »	41,223 13	
28,500	28,500	»	»	28,500 »	28,423 58	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	2,000 »	
95,000	95,000	»	»	95,000 »	68,690 03	
20,000	11,200	8,800	»	14,200 »	12,562 40	
5,500	»	5,500	»	»	4,206 75	
4,851,460	4,722,460	129,000	»	4,642,319 60	4,583,441 29	
AUGMENTATION . . fr.		129,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
CHAPITRE XIII.							
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.							
92	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire					
93	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures dépenses et frais divers					
94	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>
		Inspecteurs des écoles normales	2	»	7,000	14,000	
		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000	
		Vérificateur des économats	1	»	6,000	6,000	
		Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400	
		Inspecteurs cantonaux	85	»	3,000 à 4,500	305,500	
		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	2,000	2,000	
		Disponibilité	»	»	»	2,500	
		Augmentations de traitement	»	»	»	4,100	
						430,500	
	a.	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales				8,200	»
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :					
		1° Aux inspecteurs principaux				43,000	»
95		2° Aux inspecteurs cantonaux				120,000	»
		3° Aux inspectrices déléguées				28,000	»
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux				3,600	»
	d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires				2,000	»
	e.	Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire				1,500	»
96	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires				120,300	»
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite				800	»
A REPORTER						fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	»
4,500	4,500	»	»	4,500	4,434 10	
456,500	456,500	»	»	436,500	423,107 60	
206,300	206,300	»	»	203,100	204,072 97	
121,100	121,100	»	»	111,200	110,125	»
770,400	770,400	»	»	757,300	743,739 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
						Report. fr.			
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État					611,650	»	
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT PAR AN (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attributions	MONTANT de la dépense.	Observations.	
		Écoles normales d'instituteurs :							
		Directeurs	7	»	de 4,000 à 5,400	2,700	57,078		
		Économés	7	»	» 2,200 » 3,400	3,560	24,560		
		Professeurs	81	»	» 2,400 » 4,400	»	205,250		
		Surveillants	21	»	» 1,400 » 2,500	3,100	58,750		
		Gens de service	15	»	» 900 » 1,400	»	16,700		
		Écoles normales d'institutrices :							
		Directrices	6	»	de 3,400 à 4,400	1,000	25,800		
		Économés	6	»	» 1,800 » 3,000	1,500	14,250		
		Régentes et professeurs	66	»	» 2,400 » 4,000	»	190,600		
		Maitresses d'études	20	»	» 1,200 » 2,100	2,870	57,470		
		Gens de service	10	»	» 900 » 1,400	»	11,300		
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires						601,758	
								9,892	
		TOTAL						611,650	
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements nor- maux de l'État					50,000	»	
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles commu- nales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux tem- poraires. Frais divers					20,000	»	
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application					170,000	»	
98	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbéliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne							
99	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Admi- nistration de l'Enseignement primaire							
100	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État							
101	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées							
102	a.	Frais des conférences des instituteurs					157,000	»	
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs con- currents; frais du jury; frais divers					50,000	»	
		A REPORTER. fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
770,400	770,400	•	•	757,500	743,739 67	
851,650	836,650	15,000	•	856,650	828,444 45	
25,000	25,000	•	•	25,000	19,988 24	
6,000	6,000	•	•	6,064 70	5,996 77	
78,000	78,000	•	•	78,000	77,997 76	
300,000	500,000	•	•	500,000	299,919 54	
207,000	187,000	20,000	•	180,000	178,487 50	
2,238,050	2,203,050	35,000	•	2,185,014 70	2,154,573 73	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
103	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types	
104	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1893, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	
105	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1893: 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné. (<i>Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 105 à l'article 104.</i>)	
106	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons	
107	»	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
108	»	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
109	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	
110	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.	
111	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (<i>Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 111 à l'article 104 et vice versa.</i>)	
112	»	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	
113	»	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales	25,000 »
114	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques	23,700 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	7,250 »
115	»	Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure	
		TOTAL DU CHAPITRE XIII	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,258,050	2,205,050	55,000	"	2,185,014 70	2,154,575 75	
100,000	100,000	"	"	100,000	100,000	"
11,257,000	11,005,000	252,000	"	10,718,000	10,495,916	"
950,000	950,000	"	"	905,000	892,458	"
20,000	20,000	"	"	15,000	13,415	"
1,500,000	1,255,000	45,000	"	869,200	804,567 28	
115,000	115,000	"	"	155,000	114,810 56	
185,000	185,000	"	"	185,000	179,549 95	
20,000	20,000	"	"	20,000	5,116 66	
2,697,000	2,562,000	155,000	"	2,422,000	2,270,275	"
9,200	9,200	"	"	9,200	9,199 70	
4,500	4,500	"	"	4,500	4,288 07	
55,950	39,250	16,700	"	39,250	59,242 76	
9,500	"	9,500	"	"	1,994 56	
18,981,000	18,467,800	493,200	"	17,604,964 70	17,084,987 07	
AUGMENTATION . . fr.		493,200				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des dévelop- pements. articles.	LITTÉRA- LES dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
116	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
117	•	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'Administration communale de Bruxelles
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XV.		
SERVICES DIVERS.		
118	•	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux; Matériel et outillage scientifique
119	•	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux
120	•	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école
121	•	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
	•	Subside à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge (<i>pour mémoire</i>)
	•	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial à Anvers et à Bruxelles (<i>pour mémoire</i>).
	•	Ameublement des hôtels des gouvernements provinciaux de la Flandre occidentale, de Liège et du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
122	•	Exposé de la situation du Royaume: de 1876 à 1900
	•	Bibliothèque royale. Acquisition de médailles (<i>pour mémoire</i>)
	•	Acquisition d'un immeuble pour la conservation des archives de l'État, à Hasselt (<i>pour mémoire</i>)
	•	Acquisition d'un immeuble en vue de l'agrandissement de l'École normale d'institutrices, à Liège (<i>pour mémoire</i>)
	•	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
	•	Musée royal d'histoire naturelle. Ameublement (<i>pour mémoire</i>)
	•	Fête du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale (<i>pour mémoire</i>).
	•	Subvention extraordinaire à ceux qui participent annuellement à la répartition du crédit inscrit en faveur des combattants de 1830, de leurs veuves et orphelins (<i>pour mémoire</i>)
	•	Funérailles de M. le Baron Lambert (<i>pour mémoire</i>)
	•	Observatoire royal: acquisition et installation d'un équatorial destiné à la confection de la carte photographique du ciel (<i>pour mémoire</i>)
	•	Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II: achat d'insignes, impressions de brevets, frais d'administration et de distribution (<i>pour mémoire</i>)
	•	Participation du Gouvernement belge à l'Exposition internationale d'océanographie de Marseille en 1906 (<i>pour mémoire</i>).
123	•	Observatoire royal: perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.
124	•	Subside au Bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires
		TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,000	11,000	»	»	11,000	» 10,187 35	
56,000	56,000	»	»	56,000	» 35,995 50	
47,000	47,000	»	»	47,000	» 46,182 85	
594,000	488,400	»	94,400	650,126 97	656,958 59	
10,000	44,600	»	54,600	10,000	» 8,468 77	
1,000,000	1,000,000	»	»	1,400,000	» 1,400,000	
200,000	110,000	90,000	»	110,000	» 103,327 50	
»	55,000	»	55,000	»	» 40,000	
»	40,000	»	40,000	»	»	
»	»	»	»	11,906	»	
5,000	5,000	»	»	5,000	» 3,055 66	
»	»	»	»	17,010	»	
»	»	»	»	»	» 55,582 05	
»	»	»	»	»	» 65,171 96	
»	»	»	»	»	» 12,999 67	
»	»	»	»	80,000	» 92,091	
»	»	»	»	(1) 5,000,000	» 19,957 44	
»	»	»	»	(1) 200,000	»	(1) Loi du 31 décembre 1904.
»	»	»	»	(2) 12,795 35	»	(2) Loi du 4 mai 1905 et arrêté royal du 6 juin 1905.
»	60,000	»	60,000	»	»	
»	155,000	»	155,000	»	»	
»	5,000	»	5,000	»	»	
22,000	»	22,000	»	»	»	
35,000	»	35,000	»	»	»	
1,066,000	1,923,000	147,000	404,000	5,440,838 52	2,417,500 24	
DIMINUTION . . . fr		257,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer
X.	Sciences et lettres
XI.	Enseignement supérieur
XII.	Enseignement moyen
XIII.	Enseignement primaire
XIV.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XV.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
764,128 »	765,109 »	»	984 »	748,119 50	726,716 75	
458,797 »	442,797 »	»	4,000 »	431,947 »	435,877 42	
20,500 »	21,500 »	»	800 »	24,080 »	19,067 61	
2,709,074 »	2,704,098 »	4,976 »	»	2,678,848 »	2,658,253 99	
125,000 »	553,000 »	»	210,000 »	95,000 »	570,405 91	
168,500 »	155,000 »	13,500 »	»	168,000 »	176,436 01	
704,740 »	799,740 »	»	95,000 »	765,261 85	655,358 02	
50,000 »	56,000 »	»	»	59,478 15	58,945 92	
218,800 »	218,800 »	»	»	218,800 »	219,974 95	
1,555,600 »	1,506,753 »	48,847 »	»	1,285,266 »	1,235,732 97	
2,751,650 »	2,609,850 »	121,780 »	»	2,548,100 »	2,446,066 46	
4,851,460 »	4,722,460 »	129,000 »	»	4,642,519 60	4,585,441 29	
18,961,000 »	18,467,800 »	493,200 »	»	17,604,964 70	17,084,987 07	
47,000 »	47,000 »	»	»	47,000 »	46,182 85	
1,666,000 »	4,923,000 »	»	257,000 »	5,446,838 32	2,417,590 24	
54,796,226 »	54,552,707 »	811,503 »	567,784 »	56,740,022 92	55,095,015 42	
AUGMENTATION. . fr.		245,519 »				